



INSCRIPTIONS STREETFISHING 2009



OPEN : Street de Chateauneuf

DATES : Dimanche 30 août

Type : Etang

ORGANISATEUR : AAPPMA La Gaule Montilienne

LIEU : Les plans d'eau de l'AAPPMA la Gaule moi
26085 Chateauneuf du Rhône

Team Fishing Leurre La minellerie

07210 BAIX

Tel : 06 08 85 62 07

Mail : laurent.jauffret@club-internet.fr

Inscription 30,00 €

Ecusson poisson* Participation obligatoire de 10 € une fois par an

Demander une facture

* **Ecusson poisson** : parce que la compétition a un impact, même minime sur les populations, l'AFCL a mis en place des « chèques poissons » offerts aux AAPPMA hôtes de nos compétitions. Le financement de ces chèques est assuré par la vente des écussons AFCL, que chaque concurrent doit posséder pour pouvoir concourir.

N° d'équipe 2009 :

[Retrouvez ici votre numéro 2009](#)

Pêcheur 1	Personne à contacter en cas de problème
Nom : <input type="text"/>	<input type="text"/>
Prénom : <input type="text"/>	<input type="text"/>
Date de naissance : <input type="text"/>	Tel : <input type="text"/>
Adresse : <input type="text"/>	
Code postal : <input type="text"/>	
Ville : <input type="text"/>	
N° carte de pêche : <input type="text"/>	<i>Joindre obligatoirement une copie la première inscription</i>
Tel : <input type="text"/>	
Mail : <input type="text"/>	
Pseudo Internet : <input type="text"/>	
SPONSORS : <input type="text"/>	<input type="text"/>
CLUB ou TEAM : <input type="text"/>	

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance le règlement des concours AFCL Street Fishing 2009 et en accepte les conditions. J'accepte également l'utilisation commerciale des informations indiquées ci-dessus et du droit d'image par l'AFCL et l'organisateur local.

Le 07/07/2009 à

Signature :

✘ Veuillez retourner la présente fiche signée avec votre chèque d'inscription à l'ordre de AAPPMA La Gaule Montilienne, à :
Team Fishing Leurre La minellerie - 7210 - BAIX

✘ Envoyez également le fichier à : street.afcpl@yahoo.fr

✘ Pour les participants mineurs, l'inscription devra obligatoirement comporter une autorisation parentale pour la participation et pour le transport par les sapeurs pompiers en cas d'accident, une attestation parentale indiquant que le mineur ne présente pas de problème de santé lui interdisant la pratique de la pêche.

✘ Une fois l'inscription enregistrée, vous recevrez un dossier de participation avec d'avantages de renseignements pratiques.